

## CHAPITRE I

---

# LA FRANCE CHASSÉE D'AMÉRIQUE : DE LA TABAGIE DE TADOUSSAC AUX PLAINES D'ABRAHAM

On connaît la réflexion dédaigneuse de Voltaire à propos de la perte du Canada, qu'il ne connaissait pas : « *quelques arpents de neige* » mais il serait hasardeux d'y voir le résumé de l'attitude de la monarchie française vis-à-vis de l'Amérique.

L'ensemble du nouveau continent au sud du Rio Grande, ainsi que les actuels territoires du sud-ouest des États-Unis, sont conquis et dominés dès le XVI<sup>e</sup> siècle par les puissances ibériques. En revanche, les espaces septentrionaux vont être progressivement maîtrisés par d'autres Européens, principalement les Français au nord, le long du fleuve Saint-Laurent, les Anglais plus au sud, le long du littoral atlantique. Deux sociétés originales et différentes voient le jour aux XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles. La lutte entre celles-ci est-elle inévitable ? Doit-elle nécessairement se terminer par une victoire anglaise ? Cette lutte n'est-elle pas la première étape de la naissance d'une Amérique indépendante ?

## I. LA FRANCE S'INTÉRESSE-T-ELLE À L'AMÉRIQUE ?

### A. *Une entreprise toujours recommencée*

La conquête des Amériques au XVI<sup>e</sup> siècle apparaît rétrospectivement comme une affaire espagnole et portugaise, la France et l'Angleterre n'étant présentes que, marginalement. Pourtant les souverains et dirigeants français s'intéressent à ces terres. François I<sup>er</sup> s'indigne en 1541 publiquement du traité de Tordesillas (1494), qui partage en deux les régions découvertes au profit du Portugal et de la Castille : « *Je voudrais bien voir la clause du testament d'Adam qui m'exclut du partage du monde* ». Dès la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, les expéditions se multiplient du Saint-Laurent à la Floride.

Toutefois, ces tentatives se heurtent à plusieurs problèmes :

- La France est avant tout mobilisée par les guerres d'Italie jusqu'aux années 1540. Ensuite, les troubles des guerres de religion épuisent le pays de 1562 à 1598. La monarchie affaiblie n'a plus alors la volonté et les moyens de mener une grande politique au loin.
- Elle ne dispose pas d'un outil maritime permanent lui permettant de maintenir des communications durables avec les implantations en Amérique. Cela ne signifie pas une absence d'intérêt pour les choses de la mer mais les tentatives successives de création d'une marine se heurtent aux aléas des conflits et aux difficultés financières.

La division des XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles entre le Canada français et les treize colonies anglaises ne constitue pas une division permanente et aurait très bien pu être différente. Des navigateurs anglais mais aussi italiens, français découvrent au XVI<sup>e</sup> siècle Terre-Neuve (l'anglais John Cabot en 1497), le Maine, la baie de Chesapeake. L'Anglais Henry Hudson remonte le fleuve qui portera ensuite son nom. L'Italien Verrazano, au service de François I<sup>er</sup>, aurait découvert le site de Manhattan. Mais ce sont d'ailleurs les Hollandais qui créent la Nouvelle Amsterdam, future New York, après un échange fructueux avec un chef indien<sup>1</sup>. Ces explorateurs ramènent des témoignages, le plus souvent exagérés, de la richesse des contrées visitées : possibilités de culture, fourrures, or... en réalité rare. Ils sont aussi à

---

1. Si les Néerlandais sont les premiers à s'implanter dans la région, nouent des relations commerciales avec les Amérindiens, ils ne vont pas demeurer très longtemps. Les Pays-Bas s'intéressent plus aux investissements en Asie et aux Antilles. Les Hollandais d'Amérique doivent faire face à la concurrence grandissante des colons anglais de plus en plus nombreux, et en 1664 le duc d'York conquiert facilement la Nouvelle-Hollande.

la recherche du mythique passage du Nord-Ouest permettant de gagner l'Asie et l'Extrême-Orient. Les autorités, elles, sont intéressées par la possibilité de créer des bases contre la puissance espagnole qui contrôle solidement l'Amérique centrale et l'Amérique du sud. Ses galions apportent des richesses en Espagne, notamment à Séville, mais sont aussi victimes des corsaires anglais.

Le Français Jacques Cartier, à la recherche d'un passage vers l'Asie, remonte en 1534 et en 1536 le Saint-Laurent. Lors d'un dernier voyage, il essaie de trouver un mythique « Royaume du Saguenay » aux prétendues richesses. En 1541, Jean François de la Rocque de Roberval est nommé par François I<sup>er</sup> lieutenant-général du Canada mais les tentatives de colonisation échouent en 1543. Les Européens sont décimés par le froid, le scorbut et la famine. L'idée coloniale est relancée dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, dans le contexte difficile du début des conflits religieux. Le connétable Anne de Montmorency, grand amiral de France, souhaite unir les Catholiques et les Protestants dans des entreprises communes : guerre contre les Habsbourg, implantations en Amérique. Mais ce n'est pas nécessairement l'actuel Canada qui est privilégié. Des implantations sont tentées au Brésil (1555-1560), en Floride, mais échouent. Les Français, peu nombreux, sont pris dans les guerres inter-indiennes ou se heurtent aux Espagnols, hostiles à toute présence huguenote en Amérique. Ils passent au fil de l'épée les Huguenots français en 1565. À la même époque, les Anglais ne semblent guère plus heureux. En 1584, un favori de la reine Élisabeth I<sup>re</sup>, Sir Walter Raleigh, organise plusieurs expéditions, atteignant Roanoke Island, et le pays est baptisé Virginia en l'honneur de la reine vierge. Mais les relations se tendent avec les Indiens et la majeure partie des colons est massacrée en 1590.

C'est au début du XVII<sup>e</sup> siècle que la colonisation de l'Amérique du Nord par les Français, les Anglais et les Néerlandais commence vraiment. Le roi Jacques I<sup>er</sup> accorde en 1606 une charte à des marchands pour la mise en valeur de la Virginie. Deux compagnies sont créées : celle de Londres obtient les territoires au sud du 38<sup>e</sup> parallèle et celle de Plymouth ceux au nord du 41<sup>e</sup>. En 1607, un premier groupe de colons, envoyé par la Compagnie de Londres, débarque au sud de la baie de Chesapeake et crée Jamestown. Après bien des vicissitudes, la colonie parvient à se maintenir. Les derniers survivants sont sauvés par une expédition de secours et

la reconstruction de Jamestown en 1622 constitue le véritable début de la Virginie et des implantations anglaises<sup>1</sup>.

Plus au nord on ne trouve pas l'équivalent des richesses des États précolombiens. Mais les pêcheries terre-neuviennes (morues) jusqu'aux années 1580 puis la mode des fourrures nord-américaines sont à l'origine des premiers échanges fructueux avec l'Europe. Les implantations françaises durables commencent au XVII<sup>e</sup> siècle au Canada. En 1603, Samuel de Champlain, lors de la « tabagie » de Tadoussac, premier village français et poste de traite de fourrures, sur la rive nord de l'estuaire du Saint-Laurent, passe un accord avec des Indiens. Il fume du tabac avec des représentants des *Montagnais*, des *Algonquins* et des *Malécites* qui viennent de gagner contre les *Iroquois*, et scelle ainsi la première d'une longue série d'alliances avec des Amérindiens. Plus tard il aide à la fondation de Port Royal, à proximité de la rivière Dauphin, ou Annapolis River, première capitale de l'Acadie, un vaste ensemble littoral, progressivement mis en valeur à partir des rives de la baie de Fundy, au sud du golfe du Saint-Laurent<sup>2</sup>. En 1608, il crée un fort à Québec, sur la rive gauche du Saint-Laurent, l'amorce d'une colonie qui elle aussi va connaître nombre de problèmes en raison des maladies et de l'insuffisance des moyens. Deux ans plus tard, il noue une alliance avec les Hurons et les Algonquins contre les Iroquois. Il convainc Henri IV de créer dans la vallée du fleuve et sur les rives de la presqu'île de l'Acadie, une Nouvelle-France. Ces implantations fragiles sont l'amorce d'une colonisation par les deux grandes nations de l'Europe occidentale.

#### *B. Les établissements français et anglais en Amérique du Nord<sup>3</sup>*

L'empire français, la Nouvelle-France, au début du XVIII<sup>e</sup> comprend deux parties distinctes, immenses et peu peuplées : l'ensemble formé par le Canada et l'Acadie et la Louisiane.

La façade canadienne est explorée par les Français dès le XVI<sup>e</sup> siècle et la colonisation commence au XVII<sup>e</sup> siècle. Mais elle demeure plus limitée que dans les actuels États-Unis, notamment en raison des rigueurs du climat. Aujourd'hui encore les densités restent plus faibles. Le Canada occupe la

---

1. Les collections du Musée du Nouveau Monde (Hôtel Fleuriau-La Rochelle) évoquent les différentes tentatives de colonisation française en Amérique.

2. L'Acadie couvre les actuelles provinces maritimes du Canada, et la côte de l'État américain du Maine.

3. L'Amérique du Nord comprend trois pays : le Canada, les États-Unis et le Mexique. Dans notre propos nous nous intéresserons uniquement aux territoires sous domination britannique et française.

partie septentrionale du continent. C'est la vallée du fleuve Saint-Laurent qui constitue l'axe d'exploration et du peuplement du pays. Les forts puis les villes y sont disposés comme le long d'un chapelet. Même si ce couloir allant jusqu'aux Grands Lacs connaît un climat moins rude que les régions septentrionales, les températures descendent jusqu'à  $-10^{\circ}\text{C}$  et les chutes de neige sont très abondantes. La forêt laurentienne qui recouvre la région des Grands Lacs et du Saint-Laurent est composée de feuillus : le hêtre et l'érable. Dans les régions atlantiques, malgré la proximité de l'océan, les caractéristiques du climat continental et du climat polaire se conjuguent. Le climat est très froid et humide, avec de fortes variations thermiques et d'abondantes chutes de neige.

La situation est très différente et plus propice pour les Treize colonies — une fraction du gigantesque état à venir — qui s'étirent sur des latitudes très différentes mais ont pour limites, toutes relatives, les montagnes des Appalaches à l'ouest (2 050 mètres). Le nord-est connaît un climat continental froid alors que les parties méridionales se caractérisent par un climat subtropical, mais les saisons sont contrastées. Au nord du cap Hatteras, les colons trouvent de nombreux sites favorables à des installations portuaires, des fonds d'estuaires qui font abris naturels et permettent de pénétrer à l'intérieur du pays. C'est pourquoi il y a plus de grands ports au nord-est qu'au sud-est, plus sableux et marécageux. Entre ces côtes et les Appalaches, les colons peuvent s'établir dans une plaine maritime surbassée, étroite au nord-est et s'élargissant vers le sud. Le milieu apparaît plus favorable aux implantations humaines durables qu'au Canada voisin. Au nord se construit une société urbaine et commerçante (au début, ce sont des fourrures qu'exportent les ports). Au sud, les immigrants construisent une société de planteurs esclavagistes, assez proche de celle des Antilles ou de l'Amérique hispanique.

Au Canada, les résultats des efforts français sont longtemps limités : les colons ne sont pas assez nombreux. En 1628, le cardinal de Richelieu favorise la fondation d'une Compagnie de la Nouvelle-France mais elle manque de moyens. De plus un premier conflit avec les Anglais, à l'occasion de l'affaire de La Rochelle, menace ces établissements et Québec est prise en 1629. Trois ans plus tard, le traité de Saint-Germain entraîne sa restitution. C'est sous le règne de Louis XIV que les choses prennent forme. Colbert envoie le régiment de Carignan-Salières pour lutter contre les Iroquois et transforme la colonie en possession de la Couronne. Désormais le Canada

est une province avec un gouverneur, dont le remarquable Frontenac<sup>1</sup>, un intendant et un Conseil souverain. La législation française s'applique totalement sauf décision du roi sur avis du Conseil souverain.

Durant le règne personnel du grand roi (1661-1715), les possessions françaises s'étendent de manière remarquable sous l'impulsion du gouverneur Frontenac et de l'intendant Talon, grâce à l'action de missionnaires, de coureurs de bois — proches des Indiens — de commerçants et de soldats... et avec des effectifs ridicules. En 1669-1670, le jésuite Jacques Marquette et le marchand Louis Joliet explorent les Grands Lacs et placent les tribus indiennes sous la protection lointaine du roi. Trois ans plus tard, partis du Lac Michigan, ils découvrent le Mississippi. Mais c'est en 1681-1682 que Cavelier de La Salle descend le « père des eaux » jusqu'à son embouchure et prend possession de cet énorme pays baptisé Louisiane. La Saskatchewan et le lac Winnipeg sont atteints à l'ouest par d'autres探索ateurs. En cette fin du XVII<sup>e</sup> siècle, le dynamisme est incontestablement du côté de la France qui semble capable de maîtriser l'ensemble de l'Amérique du Nord, mais les Anglais sont de plus en plus solidement implantés sur le long littoral oriental.

Les colonies anglaises sont initialement très différentes les unes des autres. En 1620, 102 colons, notamment des puritains anglais réfugiés en Hollande sous le règne de Charles I<sup>er</sup>, débarquent du *Mayflower* à proximité du cap Cod, loin de Jamestown. Ils créent une nouvelle colonie, le Massachusetts, une communauté autonome qui se renforce grâce à l'apport entre 1630-1640 de 20 000 puritains chassés par la politique de l'archevêque Laud qui veut imposer l'anglicanisme. D'autres arrivants, notamment des Quakers, peu désireux d'obéir aux prescriptions de puritains, fondent des colonies indépendantes : le New Hampshire (1624), le Connecticut (1636), le Rhode Island (1636). La Nouvelle-Angleterre naît ainsi avec des caractéristiques particulières. Une bourgeoisie puritaine et cultivée crée les premières villes-ports comme Boston en liaison avec les Antilles anglaises et la métropole. Elle fonde des institutions durables comme l'université de Harvard. La pêche, la construction navale et le commerce au loin se développent et favorisent le littoral. Dans les régions de l'intérieur, l'élevage et la polyculture, proches des pratiques européennes, constituent les activités

---

1. Frontenac, Louis de Buade (1620-1698) : il est nommé gouverneur général du Canada en 1672. Son administration autoritaire, dynamique et fastueuse assure une certaine prospérité à la colonie et l'extension de ses frontières. Ses mauvaises relations avec l'intendant et le clergé sont à l'origine de son rappel en 1682. Il regagne le Canada en 1689 pour faire face aux attaques des Iroquois et des Anglais.

dominantes. En 1681, plus au sud, William Penn, disciple de Georges Fox, fondateur des Quakers<sup>1</sup>, crée une colonie privée, la Pennsylvanie. De nombreux immigrants européens, notamment allemands, contribuent à son succès. En 1715, Philadelphie est établie et devient rapidement la seconde ville après Boston. Au sud, un groupe de territoires apparaît très différent. La colonie royale de Virginie, fidèle à l'anglicanisme, se développe durant la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. La société, plus aristocratique que dans la Nouvelle-Angleterre bourgeoise, est dominée par de grands planteurs exploitant avec une main d'œuvre servile noire de grands domaines fourniissant du tabac et du blé. Lord Baltimore crée en 1632 au nord du Potomac le Maryland, ouvert aux catholiques. La Caroline est fondée en 1663, au sud de la Roanoke River, avec pour capitale Charleston (1670), la seule ville importante du Sud. Sa croissance est plus lente mais quelques milliers de Blancs et d'esclaves noirs implantent la culture du riz et de l'indigo. Entre ces deux blocs, les Hollandais s'implantent dans la vallée de l'Hudson (1624) et une compagnie suédoise tente de créer une Nouvelle-Suède, le long de la Delaware, en 1638, en faisant appel à des immigrants scandinaves et allemands. Elle disparaît dix-sept ans plus tard sous la pression des Néerlandais qui perdent ensuite leurs territoires au profit des colons de Nouvelle-Angleterre, plus nombreux et soutenus par leur métropole.

Aussi au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, les colonies anglaises contrôlent l'ensemble des territoires compris entre le Canada et la Floride espagnole.

## II. DEUX AMÉRIQUES BIEN DIFFÉRENTES

### A. *Une présence française limitée*

Les colonies présentent des caractéristiques bien différentes notamment si on étudie leur peuplement. Au Canada, la population européenne ne progresse que lentement. En 1660, on ne compte que 2000 Blancs, principalement des agriculteurs, des marchands, des missionnaires et des

---

1. Les Quakers ou Société des amis. Un des précurseurs de cette secte protestante est Roger Williams, créateur de la colonie du Rhode Island. Elle est véritablement fondée par Georges Fox en 1647. Les Quakers se distinguent du protestantisme par leur refus de la prédestination absolue mais aussi par leur pacifisme. En Amérique ils s'assurent le contrôle des gouvernements du Rhode Island, du New Jersey occidental. William Penn reçoit la Pennsylvanie en toute propriété.

coureurs de bois<sup>1</sup>. Colbert encourage le départ de 4000 paysans engagés et souhaite « *appeler les habitants du pays en communautés de vie avec les Français* », christianiser les populations indiennes afin que tous les habitants de la Nouvelle-France ne forment qu'un seul peuple. L'intendant Jean Talon mène une action vigoureuse pour favoriser le peuplement. 3000 colons s'implantent dont de nombreux soldats issus du régiment de Carignan-Salières. Il s'agit donc de vétérans, habitués au métier des armes qui s'installent. Plusieurs contingents de filles célibataires, élevées par des religieuses, les « *pupilles de l'État* » sont envoyés durant les années 1664-1667 afin de trouver des époux dans la Nouvelle-France. Pourtant on ne compte encore que 12 000 blancs en 1715. À l'ouest du Mississippi ils ne sont que 700 pour une Louisiane immense allant théoriquement des Appalaches aux Rocheuses ! Il n'y aurait pas eu plus de 70 000 départs pour le Canada, 7 000 vers l'Acadie, 7 000 vers la Louisiane contre 300 000 émigrants aux Antilles. De plus, les retours ne sont pas rares. La maigreur de ces résultats s'explique pour plusieurs raisons. Les Français ne sont sans doute pas plus sédentaires que les autres populations, comme l'ont montré des migrations au Moyen Âge ou à l'époque moderne. La France est aux XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles la « Chine de l'Europe » avec 25 millions d'habitants mais n'est pas surpeuplée. Au Canada, les conditions du milieu ne sont pas très attractives. Ces territoires ont d'ailleurs assez mauvaise réputation en Europe. L'échec de la Compagnie des Indes durant la période de la Régence n'y est pas étranger. Gilles Havard et Cécile Vidal considèrent, qu'à la différence des colonies britanniques, l'État royal et ses institutions liées jouent un rôle important dans la constitution des sociétés, essaient de mener une politique de peuplement. En Louisiane, en revanche c'est la Compagnie des Indes qui, pendant une courte période 1717-1721, remplit ses obligations. Elle fait aussi venir quelques milliers d'esclaves noirs d'Afrique pour développer une économie de plantation. L'échec du système de Law met fin à ce bref engouement en France.

Colbert dote la Nouvelle-France d'institutions permettant un contrôle direct. En théorie le gouverneur et l'intendant<sup>2</sup> présents à Québec exercent leur autorité sur l'Acadie, le Canada et la Louisiane. Les distances importantes font que ces colonies sont en réalité distinctes et leurs administra-

1. Il s'agit de chasseurs ou de trafiquants de pelleteries canadiens qui se procurent des fourrures en pénétrant dans les régions contrôlées par les tribus indiennes, dont ils partagent une partie des moeurs.

2. Le gouverneur est le représentant personnel du roi et a la prééminence sur l'intendant et l'évêque. Mais les intendants « de justice, de police et des finances » qui ont été favorisés en Europe par Richelieu, durant le règne de Louis XIII puis par Louis XIV, ont la réalité du pouvoir.